

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 @Rennes_presse

Lundi 29 janvier 2018

Associations

Un budget renforcé et un nouvel outil pour faciliter les démarches des associations

Adopté ce lundi 29 janvier 2018 par le Conseil municipal, le budget 2018 de la Ville de Rennes prévoit une enveloppe de 50,2 millions d'euros pour les subventions aux associations (contre 49,77M€ en 2017), dont 12,12 millions d'euros pour le Centre communal d'action sociale (+ 1 % par rapport à 2017). À travers le vote de ce budget renforcé, dans un contexte fortement contraint, la Ville de Rennes entend renouveler son soutien et sa confiance aux associations, actrices de la cohésion du territoire.

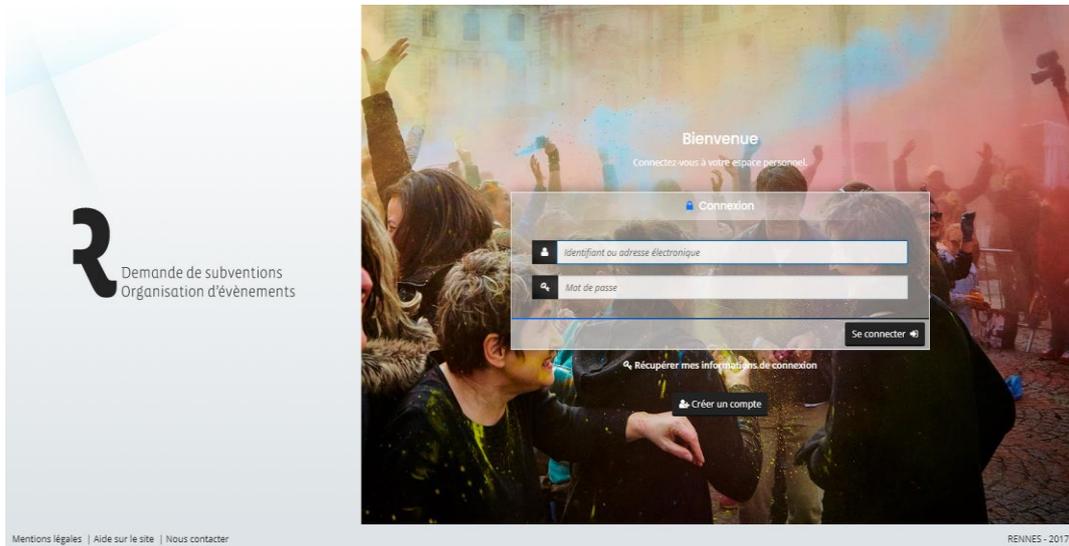
Encourager les initiatives dans toute leur diversité

Le budget réservé aux subventions aux associations, illustre la volonté de la Ville de Rennes d'encourager les initiatives des associations rennaises, dont la mobilisation et les projets rythment la vie de la cité.

Sport, solidarité, culture, jeunesse, patrimoine, citoyenneté... chaque année, la Ville de Rennes accompagne les associations non seulement à travers les subventions qu'elles peuvent demander, mais aussi en répondant à leurs souhaits d'accompagnement et de prêt de matériel.

Depuis la fin de l'année 2017, un nouveau service en ligne simplifie les démarches des associations et autres structures souhaitant demander une aide financière : le portail "demande de subventions et d'organisation d'événements" permet à chacune de créer un profil recensant l'ensemble des informations requises pour ses démarches auprès des services municipaux (demandes de subventions, soutien technique, organisation d'événements). Les associations peuvent y créer un compte, sécurisé par un mot de passe, où elles enregistrent les pièces administratives d'identification de leur structure (coordonnées, numéro SIRET, code RNA, relevé d'identité bancaire, attestation de déclaration en Préfecture...).

Au cours de l'année, les structures peuvent ainsi se connecter à leur compte et effectuer les demandes sans avoir à saisir à nouveau ces informations. À partir de ce portail, elles peuvent également suivre le traitement de leur demande.



Vie associative à Rennes : chiffres clés

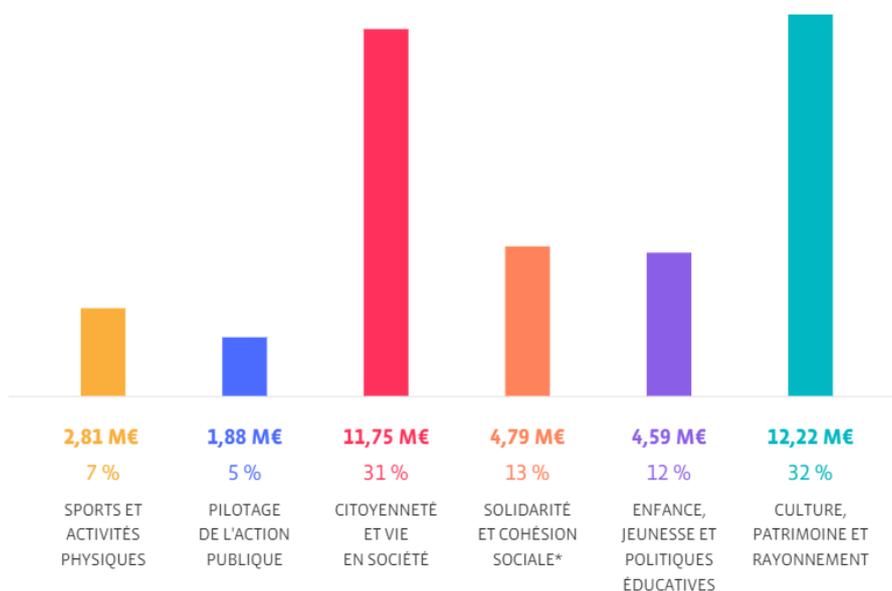
Plus de 5000 associations

Plus de 10 000 salariés

En moyenne, 19 bénévoles par association, soit un Rennais sur quatre de plus de 15 ans.

LES SUBVENTIONS 2018 : 50,2 M€

En 2018, la Ville va consacrer environ 50,2 M€ pour soutenir les associations et partenaires, dans leur fonctionnement au quotidien. Ces acteurs locaux participent à la qualité de vie et favorisent le lien social sur le territoire rennais. Sur cette somme, 12,12 M€ sont versés au Centre communal d'action sociale (CCAS), (+1 % par rapport à l'an dernier). Les aides au fonctionnement des associations sont présentées ici par domaine d'action, et hors subvention au CCAS.



Pratique

- Accès au portail [Demande de subventions – Organisation d'événements](#)
- Accès à la dataviz [Budget 2018 de la Ville de Rennes](#)